



FORMATION CONTINUE 2025

VISIOCONFERENCE

DROIT DE LA FAMILLE

**REVUE DE JURISPRUDENCE
DIVORCE ET LIQUIDATION
(2024)**

**Judi 13 février
De 9h30 à 12h30**

Jennifer TERVIL
Avocat au Barreau de Paris
Associée
Cabinet Chauveau, Mulon & Associés

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Acquérir une maîtrise approfondie des évolutions jurisprudentielles significatives mais également des justes rappels des juridictions en matière de divorce et de liquidation des régimes matrimoniaux, intervenues entre mi-2023 et décembre 2024.
- Analyser les décisions majeures rendues par la Cour de cassation ainsi que par les juridictions européennes, en mettant en lumière leurs impacts pratiques.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I- LE DIVORCE

- Prestation compensatoire
- Procédure
- Date des effets du divorce
- Fondement du divorce
- Droit international privé

II- LA LIQUIDATION

- Communauté
- Séparation et participation aux acquêts
- Procédure
- Droit international privé

III - L'AUTORITE PARENTALE

- Exercice de l'autorité parentale
- Résidence
- Violences
- Déplacement illicite
- Droit international privé

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.

Remise d'un support pédagogique PPT après la séance.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EFA aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas, appelez l'EFA (05 61 53 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2025 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@efa-toulouse.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)